

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 20 décembre 2023 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

---

**CE-20231220-4245**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -  
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE  
MONTRÉAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de désigner Mme Flavia-Alexandra Novac, conseillère municipale, à titre de membre du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), et ce, en remplacement de M. Yannick Langlois, conseiller municipal.

(SD-2023-5983)

---

**CE-20231220-4246**

AUTORISATION - VILLE DE LAVAL - FIDUCIAIRE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la Ville de Laval à agir à titre de fiduciaire d'un montant de 35 000 \$ en provenance du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre de la Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires 2025-2029, et ce, afin de réaliser les travaux menant à la détermination des priorités régionales.

(SD-2023-6322)

---

**CE-20231220-4247**

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES  
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES  
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - OCTOBRE 2023

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes



d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois d'octobre 2023, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2023-6326)

---

**CE-20231220-4248**

**RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES  
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES  
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - NOVEMBRE 2023**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois de novembre 2023, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2023-6327)

---

**CE-20231220-4249**

**RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - VIREMENT DE  
CRÉDITS - RÉSERVE POUR LES DÉPENSES GÉNÉRALES  
APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les virements de crédits de la réserve pour les dépenses générales de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général pour le mois de novembre 2023, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2023-6329)

---

**CE-20231220-4250**

**VENTE - LOT P.1 420 727 - MÉLANIE GRAND'MAISON**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de vendre à Mme Mélanie Grand'Maison, ses représentants, successeurs ou ayants droit, une partie du lot 1 420 727 (lot projeté 6 605 321) du cadastre du Québec, d'une superficie de 49,1 mètres carrés, pour la somme de 8 225 \$, les frais notariés et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur, le tout selon les conditions mentionnées dans la promesse d'achat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-



président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6002)

---

**CE-20231220-4251**

VENTE - LOT P.1 420 727 - SYLVAIN FORTIER ET JOSÉE SAURIOL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de vendre à M. Sylvain Fortier et Mme Josée Sauriol, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, une partie du lot 1 420 727 (lot projeté 6 605 320) du cadastre du Québec, d'une superficie de 49,2 mètres carrés, pour la somme de 8 241 \$, les frais notariés et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge des acquéreurs, le tout selon les conditions mentionnées dans la promesse d'achat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6002)

---

**CE-20231220-4252**

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2023-233

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement du lot 1 420 727 du cadastre du Québec par les lots projetés 6 605 320 et 6 605 321 dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 7 novembre 2023 sous le numéro 7423 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2023-233;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6002)

---

**CE-20231220-4253**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 1 784 856, 1 784 861 ET 1 784 881

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter l'offre de M. Richard Dumoulin, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme totale de 10 300 \$ les lots 1 784 856, 1 784 861 et 1 784 881 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 602 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions des promesses de vente, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

de mandater la firme ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1777569)  
(SD-2023-6086)

---

**CE-20231220-4254**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense au montant de 10 300 \$ prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole afin de défrayer l'acquisition des lots 1 784 856, 1 784 861 et 1 784 881 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'approuver une dépense prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole afin de défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-haut mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1777569)  
(SD-2023-6086)

---

**CE-20231220-4255**

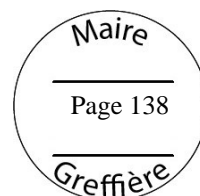
**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATIONS -  
MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ CONSULTATIF EN  
ENVIRONNEMENT**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil:

de nommer MM. Hocine Kadi, Pierre Pellerin et Sylvain Gratton pour agir à titre de membres indépendants au sein du Comité



consultatif en environnement, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

de nommer M. Marc Tanguay à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif en environnement, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable, à compter du 22 décembre 2023.

(SD-2023-5756)

---

**CE-20231220-4256**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -  
NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF SUR LES  
RELATIONS INTERCULTURELLES DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de renouveler les nominations de Mme Malorie Sarr-Guichaoua, Me William Korbatly et M. Emmanuel Bulamatari à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

de renouveler la nomination de Mme Malorie Sarr-Guichaoua à titre de présidente du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2023-6331)

---

**CE-20231220-4257**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ  
CONSULTATIF AD HOC SUR LA LANGUE FRANÇAISE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Frédéric Boisrond pour agir à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif ad hoc sur la langue française, et ce, pour un mandat de 18 mois.

(SD-2023-6366)

---

**CE-20231220-4258**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
MODIFICATIONS - CONSEIL D'ADMINISTRATION ET  
RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX - CENTRE DE LA PETITE  
ENFANCE LA RELÈVE INC.

---

ATTENDU QUE le conseil d'administration du Centre de la petite



enfance La Relève inc. (« CPE La Relève ») a récemment remis au Secrétariat de la gouvernance une demande pour obtenir l'accord de la Ville pour modifier les règlements généraux de l'organisme afin de supprimer l'obligation d'avoir 2 administrateurs désignés par la Ville sur leur conseil d'administration. Cette exigence était initialement intégrée aux règlements généraux de l'organisme pour des raisons historiques, remontant à l'époque où le CPE La Relève a été créé pour être le centre de la petite enfance de la Ville de Laval;

ATTENDU QUE la modification proposée par le CPE La Relève vise à arrimer ses règlements généraux avec les exigences imposées par la Loi des services de garde éducatifs, laquelle modification aura aussi pour conséquence de simplifier le processus de recrutement des membres du conseil d'administration et de laisser la place aux parents d'enfants fréquentant le CPE La Relève et qui ont cet intérêt. Si la Ville donne son accord, les règlements généraux seront modifiés pour s'arrimer avec les exigences de la Loi et le conseil d'administration sera composé de 7 membres, soit 5 parents, un employé du CPE La Relève et un représentant indépendant issu du milieu des affaires ou du milieu institutionnel, social, éducatif ou communautaire;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande au comité exécutif que le conseil municipal approuve le fait que la Ville ne désigne plus d'administrateurs sur le conseil d'administration du Centre de la petite enfance La Relève inc. et que celui-ci modifie ses règlements généraux en conséquence, et ce, pour les motifs mentionnés au sommaire décisionnel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver que la Ville ne désigne plus d'administrateurs au sein du conseil d'administration du Centre de la petite enfance La Relève inc. et que celui-ci modifie ses règlements généraux en conséquence.

(SD-2023-6404)

---

**CE-20231220-4259**

**RÉSOLUTION ABROGÉE - RECOMMANDATION AU CONSEIL  
- ADOPTION MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ CONSULTATIF  
SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES DE LAVAL**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20231101-3504, le comité exécutif recommandait au conseil municipal d'adopter le mandat révisé du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (CCRIL);

ATTENDU QUE pour plus de transparence et de clarté dans la composition du CCRIL, le Secrétariat de la gouvernance a depuis apporté une modification à l'article 6 a) au mandat révisé du comité. En effet, il a été spécifié que le comité est composé de 7 membres majoritairement issus des communautés ethnoculturelles;



ATTENDU QU'un nouveau sommaire décisionnel sera soumis par le Secrétariat de la gouvernance pour recommander l'adoption du mandat révisé du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval qui précise que les membres choisis doivent être majoritairement issus des communautés ethnoculturelles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20231101-3504.

(SD-2023-6407)

---

**CE-20231220-4260**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ CONSULTATIF SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES DE LAVAL**

---

ATTENDU QUE le 9 juillet 2019, par sa résolution CM-20190709-561, le conseil municipal a constitué le Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (CCRIL) et a établi son mandat;

ATTENDU QUE la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède périodiquement à une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville. Les révisions visent à faire des ajustements et des modifications qui notamment clarifient des dispositions, améliorent le fonctionnement et reflètent de nouvelles responsabilités, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont surtout des ajustements de forme qui visent à assurer la cohérence interne et à mettre à jour certaines dispositions standard applicables à toutes les instances internes. Certaines dispositions sont retirées parce qu'elles sont inutiles, alors que d'autres visent à refléter les pratiques actuelles ou à les alléger. Il n'est proposé aucune modification de fond quant aux rôles et responsabilités ni à la composition du comité;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande d'adopter le mandat révisé du CCRIL, joint au sommaire décisionnel, qui remplace le mandat de ce comité approuvé par la résolution CM-20190709-561;

EN CONSÉQUENCE IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le mandat révisé du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval joint au sommaire décisionnel.

(SD-2023-6408)

**CE-20231220-4261**

RÉSOLUTION ABROGÉE - RECOMMANDATION AU CONSEIL  
- ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ CONSULTATIF  
JEUNESSE DE LA VILLE DE LAVAL

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20231101-3503, le comité exécutif recommandait au conseil municipal d'adopter le mandat révisé du Comité consultatif Jeunesse de la Ville de Laval (CCJ);

ATTENDU QUE pour plus de transparence et de clarté dans la composition du CCJ, le Secrétariat de la gouvernance a depuis apporté une modification à l'article 6 a) au mandat révisé du comité. En effet, il a été spécifié que le comité est composé de 7 membres âgés entre 18 et 30 ans;

ATTENDU QU'un nouveau sommaire décisionnel sera soumis par le Secrétariat de la gouvernance pour recommander l'adoption du mandat révisé du Comité consultatif Jeunesse de la Ville de Laval qui précise la tranche d'âge des membres à l'article 6 a);

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20231101-3503.

(SD-2023-6409)

**CE-20231220-4262**

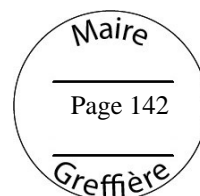
RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - MANDAT  
RÉVISÉ - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

ATTENDU QUE le 9 juillet 2019, par sa résolution CM-20190709-562, le conseil municipal a constitué le Comité consultatif Jeunesse de la Ville de Laval (« CCJ ») et a établi son mandat;

ATTENDU QUE la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède périodiquement à une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville. Les révisions visent à faire des ajustements et des modifications qui notamment clarifient des dispositions, améliorent le fonctionnement, reflètent de nouvelles responsabilités, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont surtout des ajustements de forme qui visent à assurer la cohérence interne et à mettre à jour certaines dispositions standard applicables à toutes les instances internes. Certaines dispositions sont retirées parce qu'elles sont inutiles, alors que d'autres visent à refléter les pratiques actuelles





ou à les alléger. Il n'est proposé aucune modification de fond quant aux rôles et responsabilités ni à la composition du comité;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande au conseil municipal d'adopter le mandat révisé du CCJ, joint au sommaire décisionnel, qui remplace le mandat de ce comité approuvé par la résolution CM-20190709-562;

EN CONSÉQUENCE IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le mandat révisé du Comité consultatif Jeunesse de la Ville de Laval joint au sommaire décisionnel.

(SD-2023-6410)

---

**CE-20231220-4263**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13103

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13103 modifiant le Règlement L-12183 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2023-6445)

---

**CE-20231220-4264**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13103

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13103 modifiant le Règlement L-12183 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2023-6445)

---

**CE-20231220-4265**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13103

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13103



modifiant le Règlement L-12183 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2023-6445)

---

**CE-20231220-4266**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13059

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13059 préparé par le Service du greffe le 12 décembre 2023.

(SD-2023-5935)

---

**CE-20231220-4267**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le vendredi 1er décembre 2023 à 13 h 16.

(SD-2023-6155)

---

**CE-20231220-4268**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 6 décembre 2023 à 9 h 01.

(SD-2023-6155)

---

**CE-20231220-4269**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 6 décembre 2023 à 9 h 31.

(SD-2023-6155)

---



**CE-20231220-4270**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE  
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13071

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13071 préparé par le Service du greffe le 12 décembre 2023.

(SD-2023-6382)

---

**CE-20231220-4271**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE  
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13077-F

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13077-F préparé par le Service du greffe le 12 décembre 2023.

(SD-2023-6383)

---

**CE-20231220-4272**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE  
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13078-F

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13078-F préparé par le Service du greffe le 12 décembre 2023.

(SD-2023-6384)

---

**CE-20231220-4273**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE  
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13079-F

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13079-F préparé par le Service du greffe le 12 décembre 2023.



(SD-2023-6389)

---

**CE-20231220-4274**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE  
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13080-F

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13080-F préparé par le Service du greffe le 12 décembre 2023.

(SD-2023-6392)

---

**CE-20231220-4275**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE  
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13081-F

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13081-F préparé par le Service du greffe le 12 décembre 2023.

(SD-2023-6394)

---

**CE-20231220-4276**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE  
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13085-F

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13085-F préparé par le Service du greffe le 12 décembre 2023.

(SD-2023-6395)

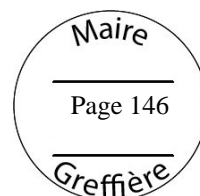
---

**CE-20231220-4277**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE  
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13086-F

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13086-F préparé par le Service du greffe le 12 décembre 2023.

(SD-2023-6397)

---

**CE-20231220-4278**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le vendredi 8 décembre 2023 à 13 h 31.

(SD-2023-6469)

---

**CE-20231220-4279**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT SP-30098

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur en solutions géomatiques pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine de la géomatique, au montant de 70 795,86 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30098.

(CT:1771102)  
(SD-2023-5102)

---

**CE-20231220-4280**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT SP-30098

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 64 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1771102)  
(SD-2023-5102)

---

**CE-20231220-4281**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
ENTENTE DE PARTENARIAT - CENTRE DE SERVICES  
SCOLAIRE DE LAVAL



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'approuver l'entente de partenariat à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre de services scolaire de Laval pour la mise en place et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques, pour une période de 5 ans, et ce, rétroactivement du 1er septembre 2021 au 31 août 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1774895)  
(SD-2023-5550)

---

**CE-20231220-4282**

**DÉPÔT - DÉBOURSÉS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte des rapports de la trésorière du 13 novembre et du 13 décembre 2023 concernant des déboursés de 61 077 751,57 \$.

(SD-2023-6418)

---

**CE-20231220-4283**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13075**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13075 modifiant le Règlement L-12964 concernant l'imposition d'une taxe visant les appareils de chauffage fonctionnant au mazout et le Règlement L-12965 concernant l'imposition d'une taxe sur les surfaces pavées au centre-ville.

(SD-2023-6427)

---

**CE-20231220-4284**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13075**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13075 modifiant le Règlement L-12964 concernant l'imposition d'une taxe



visant les appareils de chauffage fonctionnant au mazout et le Règlement L-12965 concernant l'imposition d'une taxe sur les surfaces pavées au centre-ville.

(SD-2023-6427)

---

**CE-20231220-4285**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-13075

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13075 modifiant le Règlement L-12964 concernant l'imposition d'une taxe visant les appareils de chauffage fonctionnant au mazout et le Règlement L-12965 concernant l'imposition d'une taxe sur les surfaces pavées au centre-ville.

(SD-2023-6427)

---

**CE-20231220-4286**

RÉSILIATION DE CONTRAT INV-3589

---

ATTENDU QUE le sommaire décisionnel numéro SD-2021-5986, approuvé par délégation en vertu du Règlement L-12432, adjugeait le contrat INV-3589 à Construction Favco inc.;

ATTENDU QUE le sommaire décisionnel numéro SD-2021-5986 approuvait également les autorisations suivantes:

«d'autoriser le début des travaux par Construction Favco inc. pour les travaux d'aménagement de 3 bureaux fermés, et insonorisation d'une salle de réunion, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser TLA Architectes inc. à effectuer la surveillance des travaux en architecture, de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29676:

Honoraires:

phase B - assistance technique: 862,31 \$

phase C - surveillance: 1 149,75 \$;

d'autoriser Martin Roy et Associés inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat INV-3168:

Honoraires:

surveillance: 942,80 \$;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12733-F un montant de 77 500 \$, taxes



nettes incluses, sur un terme de 10 ans.»

ATTENDU QUE le projet visé par le contrat INV-3589 a évolué et que les travaux concernés par ledit contrat ne correspondent plus aux besoins du service requérant;

ATTENDU QU'il y a lieu de résilier le contrat INV-3589 et les autorisations accordées par le sommaire décisionnel numéro SD-2021-5986;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de résilier le contrat INV-3589, adjugé à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, en vertu du sommaire décisionnel numéro SD-2021-5986, approuvé par délégation selon le Règlement L-12432, pour les travaux d'aménagement de 3 bureaux fermés et d'insonorisation d'une salle de réunion:

Construction Favco inc.  
72 030,94 \$;

d'abroger les autorisations approuvées par délégation en vertu du sommaire décisionnel numéro SD-2021-5986.

(SD-2022-1952)

---

**CE-20231220-4287**

OCTROI - CONTRAT DOS-2040

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2040, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de soutien et de maintenance du logiciel Somum, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Somum Solutions inc.  
126 161,15 \$.

(CT:1769322)  
(SD-2023-4872)

---

**CE-20231220-4288**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-1724

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1724, aux



soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de matériel de laboratoire pour des analyses d'eau, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Delta Scientific Laboratory Products Ltd  
lot 3  
108 627,83 \$;

Veolia Water Technologies Canada inc.  
lot 4  
329 476,50 \$;

d'annuler l'appel d'offres pour les lots 1 et 2 dudit contrat et de rejeter toutes les soumissions reçues pour ces lots.

(CT:1775423)  
(SD-2023-5711)

---

**CE-20231220-4289**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE  
CONTRAT OS-SP-29617

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre des services de professionnels en recherche marketing, prévus au contrat OS-SP-29617, des honoraires professionnels supplémentaires au montant 91 980 \$ à BIP Recherche inc.

(CT:1775884)  
(SD-2023-5786)

---

**CE-20231220-4290**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-  
2133

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de palettes de sacs de sable sur demande pour les crues printanières;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-5811)

---



**CE-20231220-4291**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-1778

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1778, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le contrat à exécution sur demande pour les services de déménagement, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Brault Déménagement (3097-3796 Québec inc.)  
689 850 \$.

(CT:1776213)  
(SD-2023-5847)

---

**CE-20231220-4292**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-  
2096

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'une pompe auto amorçante pour les eaux de 150 mm, incluant le contrat de service;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-6113)

---

**CE-20231220-4293**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-1790

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1790, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location de groupes électrogènes, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les produits énergétiques Gal inc.  
1 214 315,36 \$.

(CT:1777854)  
(SD-2023-6139)

---

**CE-20231220-4294**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1862

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels triennaux pour l'inspection des structures sous la responsabilité de la Ville de Laval, 2024-2026;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-6164)

---

**CE-20231220-4295**

OCTROI - CONTRAT DOS-2174

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2174, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'implantation de la plateforme Hero, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Hero-Dot Europe  
59 000 \$ EUR.

(CT:1778041)  
(SD-2023-6170)

---

**CE-20231220-4296**

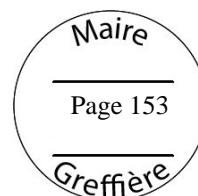
DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2159

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de rouleaux de tourbe réguliers et géants;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du



Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-6196)

---

**CE-20231220-4297**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2144

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de réhabilitation sans excavation de conduites d'égout sur diverses rues de la Ville de Laval, programmation 2024-2025;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-6261)

---

**CE-20231220-4298**

APPROBATION - ENTENTE - CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Chambre des communes du Canada permettant au Service de police de fournir des services de sécurité aux députés fédéraux lors d'activités sur le territoire de la Ville, et ce, moyennant des frais;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-5361)

---

**CE-20231220-4299**

REMPLACEMENT CADASTRAL - JEAN DAVID PAULIN  
BALEMOSI EBOSIRI - PL-2023-107

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 36 550 \$.



(SD-2023-4812)

---

**CE-20231220-4300**

REMPLACEMENT CADASTRAL - TOUM IMMOBILIER INC. -  
PL-2023-7

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 37 500 \$.

(SD-2023-5330)

---

**CE-20231220-4301**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - BMP  
INVESTMENT DU SOUVENIR L.P.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement L-2000 DM-2023-69 de BMP Investment du Souvenir L.P., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation multifamiliale sur le lot 1 403 394 du cadastre du Québec, 1530, boulevard du Souvenir, une cour arrière de 7,47 mètres (24,5 pieds) au lieu d'un minimum de 15,24 mètres (50 pieds), et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-290.

(SD-2023-6025)

---

**CE-20231220-4302**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LEWIS  
S. WOLK

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 DM-2023-75 de Lewis S. Wolk, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment unifamilial isolé sur le lot 1 633 245 du cadastre du Québec, 2470, boulevard de Blois, une cour avant d'une dimension de 7,34 mètres au lieu d'une cour avant implantée de façon à ce qu'elle se situe entre la marge avant du bâtiment voisin le plus avancé et celle du bâtiment voisin le plus reculé, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-291.

(SD-2023-6027)



---

**CE-20231220-4303**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - LEWIS  
S. WOLK ET DOLORES CALLEGARI

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0144 de M. Lewis S. Wolk et Mme Dolores Callegari, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 633 245 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-299.

(SD-2023-6040)

---

**CE-20231220-4304**

LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES  
BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET  
D'ADAPTATION DE DOMICILE - NOVEMBRE 2023

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois de novembre 2023 dans le cadre des programmes de revitalisation des bâtiments patrimoniaux, de maisons lézardées et d'adaptation de domicile, prévus au Règlement numéro L-12659.

(SD-2023-6243)

---

**CE-20231220-4305**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30138

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 13 992,46 \$ à FNX-Innov inc. requis pour l'utilisation de logiciel ISIOS dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour les travaux d'infrastructures souterraines d'égouts et d'aqueducs, programmation 2022-2023, groupe 7, prévus au contrat OS-SP-30138.

(CT:1774284)

(SD-2023-5528)

---



**CE-20231220-4306**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30138**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 12 777 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires au contrat OS-SP-30138 pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'utilisation du logiciel ISIOS en lien avec les travaux d'infrastructures souterraines d'égouts et d'aqueducs, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires au contrat par le conseil municipal.

(CT:1774284)  
(SD-2023-5528)

---

**CE-20231220-4307**

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU  
CONTRAT DOS-380**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 199 446,36 \$ pour la contingence du contrat DOS-380 relatif à des travaux de réaménagement géométrique sur le boulevard Curé-Labelle et d'implantation d'un système à fibres optiques, de caméras de surveillance et de feux de circulation pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest, prévus au Règlement L-12925.

(CT:1777653)  
(SD-2023-6097)

---

**CE-20231220-4308**

**RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE  
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-380**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 11 décembre 2023 en lien avec le contrat DOS-380 pour des travaux de réaménagement géométrique sur le boulevard Curé-Labelle et d'implantation d'un système à fibres optiques, de caméras de surveillance et de feux de circulation pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1777653)



(SD-2023-6097)

---

**CE-20231220-4309**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-380

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 199 447 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des crédits supplémentaires à la contingence du contrat DOS-380 relatif à des travaux de réaménagement géométrique sur le boulevard Curé-Labelle et d'implantation d'un système à fibres optiques, de caméras de surveillance et de feux de circulation pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1777653)  
(SD-2023-6097)

---

**CE-20231220-4310**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DES  
TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

---

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements des personnes;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les lois et les règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE les projets mentionnés précédemment et déposés relativement à ce programme sont estimés à 5 640 639,96 \$, et que l'aide financière demandée au ministère des Transports et de la Mobilité durable est de 2 820 319,98 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit autoriser le dépôt de la demande financière, confirmer sa contribution financière de 2 820 319,98 \$ au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:





de recommander au conseil:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 2 820 319,98 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU);

de confirmer sa contribution financière au montant de 2 820 319,98 \$ et son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, et de reconnaître, qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tout document aux fins des présentes, de prescrire que ce document ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-6352)

---

**CE-20231220-4311**

**APPROBATION - ENTENTE - MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
ET DE LA MOBILITÉ DURABLE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le ministère des Transports et de la Mobilité durable concernant le déneigement et le transport de neige sur la chaussée du pont de l'échangeur Saint-Saëns, situé au-dessus de l'autoroute 19 (A-19) et de la route 335, ainsi que des bretelles d'accès et des rues municipales adjacentes, et ce, pour toute la saison hivernale 2023-2024;

d'autoriser le directeur du Service des travaux publics à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-5849)

---

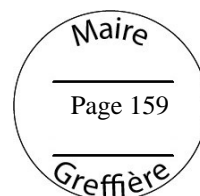
**CE-20231220-4312**

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT DOS-280**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 13 novembre 2023 en lien avec le contrat DOS-280 pour les travaux d'aménagement pavés à l'aréna Mike-Bossy, lequel rapport fait état



du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4313**

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT DOS-958

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 13 novembre 2023 en lien avec le contrat DOS-958 pour les travaux d'aménagement d'un parc canin éclairé dans le quartier Saint-François, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4314**

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT INV-3605

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 13 novembre 2023 en lien avec le contrat INV-3605 pour les travaux de déminéralisation de la placette Ampère, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4315**

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT INV-3679

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 13 novembre 2023 en lien avec le contrat INV-3679 pour les travaux d'aménagement de modules au Bois Armand-Frappier, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)



---

**CE-20231220-4316**

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT INV-3681

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 13 novembre 2023 en lien avec le contrat INV-3681 pour les travaux 2021 de fourniture et d'installation de balançoires avec sièges adaptés et inclusifs dans divers parcs, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4317**

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT INV-3687

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 10 novembre 2023 en lien avec le contrat INV-3687 pour les travaux 2021 d'engazonnement et de plantation de végétaux sur le territoire lavallois, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4318**

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT INV-3705

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 13 novembre 2023 en lien avec le contrat INV-3705 pour les travaux d'aménagement de la berge au nord-ouest du pont de l'île Bigras, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4319**

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT SP-28648



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 novembre 2023 en lien avec le contrat SP-28648 pour les travaux de mise en valeur de l'hôtel de ville par la revitalisation des aménagements situés en façade, dans le cadre des célébrations du 50e anniversaire de Laval, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4320**

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30283**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 novembre 2023 en lien avec le contrat SP-30283 pour les travaux de réfection de terrains de tennis et de basketball dans divers parcs de la Ville de Laval, lot 4, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4321**

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30284**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 13 novembre 2023 en lien avec le contrat SP-30284 pour les travaux d'aménagement d'une patinoire permanente au parc-école Horizon-Jeunesse et au parc Légaré, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4322**

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30285**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**



de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 novembre 2023 en lien avec le contrat SP-30285 pour les travaux d'aménagement d'un parc canin éclairé au parc Bernard-Landry et de la réfection de la surface de l'installation canine du parc Binet, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4323**

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30329**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 novembre 2023 en lien avec le contrat SP-30329 pour les travaux de pavage de la partie avant côté sud du garage du secteur 3, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4324**

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30371**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 20 novembre 2023 en lien avec le contrat SP-30371 pour les travaux d'aménagement et de correction du drainage à la berge du Garrot, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-6074)

---

**CE-20231220-4325**

**RÉSOLUTION ABROGÉE - DÉPENSE - BONIFICATION DU  
CONTRAT SP-29706**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro CE-20200930-3032, le comité exécutif autorisait la bonification du contrat SP-29706 requise pour les travaux en lien avec l'avenant numéro 12 (AAP12);

ATTENDU QU'il a été jugé préférable financièrement de ne pas réaliser les travaux dans le cadre dudit contrat;



ATTENDU QUE ladite résolution n'est plus requise;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution numéro CE-20200930-3032.

(SD-2023-6441)

---

**CE-20231220-4326**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE  
RÈGLEMENT L-13088

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13088 modifiant le Règlement L-12424 concernant la gestion des matières résiduelles.

(SD-2023-6082)

---

**CE-20231220-4327**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13088

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13088 modifiant le Règlement L-12424 concernant la gestion des matières résiduelles.

(SD-2023-6082)

---

**CE-20231220-4328**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-13088

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13088 modifiant le Règlement L-12424 concernant la gestion des matières résiduelles.

(SD-2023-6082)

---



**CE-20231220-4329**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
ENTENTE DE PARTENARIAT - ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'approuver l'entente de partenariat à intervenir entre Ville de Laval et Éco Entreprises Québec dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective, et ce, conformément à l'exigence émise par le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6304)

---

**CE-20231220-4330**

**UTILISATION - RÉSERVE DE STABILISATION EN PRODUITS  
CHIMIQUES - GESTION DE L'EAU**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser l'utilisation d'un montant de 345 000 \$, taxes nettes incluses, de la réserve de stabilisation en produits chimiques afin de l'affecter au budget de fonctionnement du Service de la gestion de l'eau pour permettre le paiement des factures liées à l'achat de produits chimiques pour les activités de traitement des eaux, Règlement numéro L-12829.

(SD-2023-6307)

---

**CE-20231220-4331**

**APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - RÉSEAU  
ARTHIST**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist concernant la production déléguée des Virées patrimoniales 2024, au montant total de 31 819,33 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1777124)  
(SD-2023-6006)



---

**CE-20231220-4332**

SUBVENTION - CENTRE DE BÉNÉVOLAT ET MOISSON  
LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant total de 64 000 \$ au Centre de bénévolat et moisson Laval dans le cadre du programme de soutien financier ponctuel aux projets spéciaux.

(CT:1777753)  
(SD-2023-6119)

---

**CE-20231220-4333**

APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 1 - ENTENTE D'AIDE  
FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE AUX INITIATIVES DE  
PARTENARIAT - THÉÂTRE INCLINÉ

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'addenda numéro 1 à l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Théâtre Incliné, attribuée dans le cadre de l'entente de développement culturel 2021-2023, concernant le programme d'aide aux initiatives de partenariat entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6147)

---

**CE-20231220-4334**

APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 1 - ENTENTE D'AIDE  
FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE AUX INITIATIVES DE  
PARTENARIAT - LES PRODUCTIONS LE P'TIT MONDE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'addenda numéro 1 à l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et Les Productions le P'tit Monde, attribuée dans le cadre de l'entente de développement culturel 2021-2023, concernant le programme d'aide aux initiatives de partenariat entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins





des présentes.

(SD-2023-6150)

---

**CE-20231220-4335**

APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 1 - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT - BLUFF PRODUCTIONS INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'addenda numéro 1 à l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Bluff Productions inc., attribuée dans le cadre de l'entente de développement culturel 2021-2023, concernant le programme d'aide aux initiatives de partenariat entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6151)

---

**CE-20231220-4336**

APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 2 - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE AUX INITIATIVES - CENTRE D'ARCHIVES DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'addenda numéro 2 à l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre d'archives de Laval, attribuée dans le cadre de l'entente de développement culturel 2021-2023, concernant le programme d'aide aux initiatives de partenariat entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6195)

---



---

À 9 h 19, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe